

12-POS-009



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le **30 OCT. 2012**

Scanné le _____

Au Conseil d'Etat du Canton de Vaud

Réforme de la fiscalité des entreprises vaudoises

Postulat :

Nous demandons l'étude de la mise en œuvre rapide d'un taux d'imposition au moins inférieur à 15% du bénéfice des entreprises ainsi que l'étude de l'impact d'une telle mesure sur les finances de l'Etat et sur l'économie vaudoise.

Nous demandons également au Conseil d'Etat d'accompagner cette étude par un engagement politique du canton en faveur d'un rééquilibrage de la péréquation inter-cantonale et d'une adaptation de la législation fédérale.

Développement :

Sur fond de campagne électorale, notre canton vient de sortir d'un laborieux débat sur la fiscalité des entreprises et les exonérations fiscales partielles de certaines sociétés qui se sont implantées ces dernières années dans le Canton de Vaud. Si l'image et la crédibilité de notre canton n'a heureusement pas trop eu à pâtir de cette situation, aujourd'hui un dossier plus important attend les Vaudois. Il s'agit de la réforme de la fiscalité de nos entreprises.

Au début du mois d'octobre 2012, c'est après avoir mené une longue étude que le gouvernement du Canton de Genève a annoncé une réforme en profondeur de la fiscalité des entreprises avec l'abaissement du taux d'imposition des bénéfices de 24% à 13%.

L'objectif de cette réforme est clairement de répondre à la forte pression politique exogène et à la réduction de la charge de la fiscalité pour l'ensemble des entreprises genevoises. Les mesures proposées par ce gouvernement ont également pour ambition de réduire le risque d'un exode important des sociétés multinationales suite à une probable suppression des statuts fiscaux dans notre pays.

C'est en priorité sur la base d'une étude du Créa (Institut de macroéconomie appliquée de l'Université de Lausanne) que le Conseil d'Etat genevois a pris la décision de réformer la fiscalité de ses entreprises. Cette réforme apporte une réponse appropriée permettant d'améliorer de manière équitable la fiscalité des entreprises genevoises.

L'étude de Créa montre qu'au-dessus d'un taux d'imposition de 15%, les sociétés mixtes engagent des réflexions en vue de rechercher une meilleure implantation. Si des mesures ne sont pas prises, une estimation montre que le canton de Genève pourrait perdre quelque 50'000 emplois et près 1 milliard de recettes fiscales ces prochaines années.

Nos voisins genevois ne se sont pas arrêtés à l'analyse de l'étude précitée, ils ont également ouvert négociation entre cantons sur la fiscalité des entreprises en réclamant annuellement 230 millions de francs à la Confédération dans la perspective de l'abolition à venir des privilèges fiscaux des multinationales.

Le débat politique virulent de ces derniers mois qui a porté sur la présence de sociétés multinationales dans notre canton mérite une attention particulière de notre Conseil d'Etat. Force est de constater que ces sociétés, suisses ou étrangères, ont un apport indiscutable en faveur de l'économie vaudoise. Pour les cantons de Genève et Vaud, 40% du produit intérieur brut sont le fruit exclusif des entreprises multinationales. A cela s'ajoute les effets directs ou indirects très positifs de l'activité de ces dernières sur l'emploi dans notre région puisqu'on estime que 60% des nouveaux emplois créés depuis le début des années 2000 proviennent directement des sociétés susmentionnées.

L'évolution politique concernant la fiscalité doit interpeller notre canton et il est impératif de sécuriser les conditions-cadres de ce pan important de notre économie. De nombreuses multinationales sont devenues très mobiles et l'imposition fiscale est sans aucun doute l'un des éléments les plus importants dans le processus de choix du siège des grandes sociétés.

Suite à la démarche proactive du Conseil d'Etat genevois, la presse a relevé la réaction immédiate de certains cantons suisses soucieux d'emboîter le pas au canton de Genève.

Lausanne, le 29 octobre 2012

Claude-Alain Voiblet,

Député



DEVELOPPEMENT + NEUV. CUR

Liste des députés signataires – état au 28 août 2012

Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Kunze Christian	Oran Marc	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Lachat Patricia	Payot François	Schwab Claude
Luisier Christelle	Pernoud Pierre-André	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Perrin Jacques	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Surer Jean-Marie
Manzini Pascale	Pillonel Cédric	Thuillard Jean-François
Marion Axel	Podio Sylvie	Tosato Oscar
Martinet Philippe	Probst Delphine	Treboux Maurice
Mattenberger Nicolas	Randin Philippe	Trolliet Daniel
Matter Claude	Rapaz Pierre-Yves	Tschopp Jean
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Uffer Filip
Meienberger Daniel	Renaud Michel	Vallat Patrick
Meldem Martine	Rey-Marion Alette	Venizelos Vassilis
Melly Serge	Rezso Stéphane	Voilet Claude-Alain
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Nicolas	Vuarnoz Annick
Modoux Philippe	Romano Myriam	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Roulet Catherine	Weber-Jobé Monique
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wehrli Laurent
Mossi Michele	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neiryck Jacques	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Ruiz Rebecca	Yersin Jean-Robert
Nicolet Jacques	Rydlo Alexandre	Züger Eric

Liste des députés signataires – état au 28 août 2012

Aellen Catherine	Chappuis Laurent <i>R. Chappuis</i>	Epars Olivier
Ansermet Jacques	Cherbuin Amélie	Favez Jean-Michel
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Favrod Pierre-Alain <i>P. Favrod</i>
Aftinger Doepper Claire	Chevalley Isabelle	Ferrari Yves
Aubert Mireille	Chollet Jean-Luc <i>JL Chollet</i>	Freymond Cantone Fabienne
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Marc	Gander Hugues
Ballif Laurent	Christen Jérôme	Genton Jean-Marc
Bally Alexis	Christin Dominique-Ella	Germain Philippe
Bendahan Samuel	Collet Michel	Glauser Alice <i>S. Glauser</i>
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe	Glauser Nicolas <i>N. Glauser</i>
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Golaz Florence
Blanc Mathieu	Creteigny Gérald	Golaz Olivier
Bolay Guy-Philippe	Creteigny Laurence	Grandjean Pierre
Bonny Dominique-Richard	Crottaz Brigitte	Grobéty Philippe
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial	Grognoz Frédéric
Bory Marc-André <i>M. Bory</i>	Debluë François	Guignard Pierre
Brélaz Daniel	Desmeules Michel	Haldy Jacques
Brélaz François <i>F. Brélaz</i>	Despot Fabienne <i>F. Despot</i>	Haury Jacques-André
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Hurni Véronique
Buffat Michaël <i>M. Buffat</i>	Divorne Didier	Induni Valérie
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe <i>P. Ducommun</i>	Jaquier Rémy <i>R. Jaquier</i>
Calpini Christa	Dupontet Aline <i>A. Dupontet</i>	Jobin Philippe
Capt Gloria	Durussel José <i>J. Durussel</i>	Junglaus Delarze Suzanne
Chapalay Albert	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf